

TRAITE DE LA PETITE GUERRE
POUR LES COMPAGNIES FRANCHES

Les introuvables de l'art militaire
corpus des écrivains en langue française
collection publiée par l'Institut de stratégie comparée
et la Commission française d'histoire militaire

– 14 –

1. T.A. de Grandmaison : *La petite guerre*
2. L.M. de Jeney : *Le partisan*
3. Grenier : *L'art de la guerre sur mer*
4. Clausewitz : *La campagne de 1813 jusqu'à l'armistice*
5. La Roche : *Essai sur la petite guerre*
6. Schlichting : *Le testament de Moltke*
7. Pétain : *Tactique d'infanterie*
8. Marquis : *La stratégie maritime*
9. Monclar : *Catéchisme du combat*
10. Bernard : *L'art de la guerre*
11. Von Bülow : *Esprit du système de guerre moderne*
12. V.D.S.G. : *Abrégé de la théorie militaire*
13. Hay du Chatelet : *Politique militaire*

© ISC - 2003

**TRAITE DE LA PETITE GUERRE
POUR LES COMPAGNIES FRANCHES**

**dans lequel on voit leur utilité, la différence
de leur service d'avec celui des autres corps,
la manière la plus avantageuse de les
conduire, de les équiper, de les commander et
de les discipliner, & les ruses de guerre qui
leur sont propres**

par M. de La Croix

A Paris
Chez Antoine Boudet,
Imprimeur du Roi

1752

Avec approbation et privilège du Roi

I S C
51, rue de Paradis
75010 Paris

TABLE DES ARTICLES CONTENUS DANS CE TRAITE

Service ancien des compagnies franches.....	9
Méfiance et précautions dans les marches.....	11
Usage de l'infanterie, et utilité de la cavalerie pour la retraite.....	15
Moyens dont on se servait pour passer le Rhin	17
Comment s'exécutaient les choses les plus difficiles	19
Ménagement qu'il faut garder envers les Officiers subalternes et égards et distinctions dus aux anciens	21
Faux préjugés envers les compagnies franches ; le cas qu'on doit en faire, et leur utilité pour ceux qui entrent au service.....	23
Nécessité de la subordination ; règle et discipline à observer dans les marches	25
Précautions et soins qu'il faut prendre dans les bourgs, villages, et lieux de rafraîchissement.....	27
Autres précautions et mesures pour les marches de nuit ; attention pour les armes à feu ; usage essentiel pour les retraites	29
Maxime utile pour les rencontres et attaques nocturnes et imprévues	31
Effet naturel de la confiance du soldat envers l'officier ; remarque à ce sujet.....	33
Maxime indispensable pour toutes sortes d'expéditions	35

Autre maxime.....	37
Avantage des attaques de nuit ; méfiance et précaution dans les logements	41
Ruse pour attaquer avec succès une troupe qui serait supérieure.....	45
Précautions dans les quartiers pour l'infanterie, les cavaliers et les dragons	47
Marches de la cavalerie ; règles et précautions à observer .	49
Utilité particulière de la cavalerie pour les retraites d'infanterie	55
Méfiance et prévoyance qu'on doit observer pour se garantir des attaques	57
Qualités essentielles d'un commandant en chef de troupe ; attentions particulières qui lui conviennent	59
Parallèle de l'infanterie et de la cavalerie ; leurs avantages réciproques.....	63
État ancien des compagnies franches ; leur changement, et utilité qu'on peut en retirer	71
Post Scriptum	73

[1] Les différentes actions où je me suis trouvé depuis cinquante ans que j'ai l'honneur de servir le Roi ; les expéditions importantes dont j'ai partagé l'exécution avec feu mon père, m'ont donné de l'expérience dans la petite guerre : je me suis attaché à la recherche de tout ce qui pouvait contribuer à perfectionner le service des compagnies franches ; [2] j'ai tâché de prévenir les inconvénients, de réformer les abus, et d'établir un ordre et une discipline propre à ce corps ; je me suis appliqué à gagner la confiance de l'officier et du soldat, et à connaître leurs qualités et vertus pour les employer utilement. Le succès dans plusieurs rencontres m'a appris à attaquer, et à me servir avantageusement des ruses de la guerre propres aux occasions qui se présentent, et aux conjonctures et pays où l'on se trouve. Je n'ai pas cru pouvoir faire un meilleur usage de mes petites connaissances que de les rendre publiques, afin que les militaires qui entrent au service, en tirent un profit pour le bien du service.

SERVICE ANCIEN DES COMPAGNIES FRANCHES

[3] Les compagnies franches avant la paix de Riswick, n'étaient occupées qu'à faire des diversions et des courses dans les pays ennemis, à les mettre à contribution, à donner des nouvelles de la position, des marches, des mouvements et de la force des armées, à s'emparer des postes avantageux, et à enlever des troupes de leur garnison. Elles avaient leur quartier dans les villes et châteaux, d'où elles ne sortaient que pour ces sortes d'expéditions. Elles pouvaient, suivant l'exigence des cas, se transporter jusqu'à [4] cinquante et soixante lieues : elles étaient composées de dragons et d'infanterie, les officiers étaient la plupart gens de fortune, mais braves et attentifs à mériter la confiance du chef.

Ces corps sont devenus par la suite encore plus utiles ; on les employa en temps de guerre avec succès pour des expéditions dangereuses qui demandaient beaucoup de prudence, d'intelligence et de bravoure ; leur principal service était de favoriser les marches des armées, et d'être toujours en avant pour reconnaître les ennemis, et en informer les généraux.

Le chef des compagnies faisait le choix des officiers et des soldats, étudiait leur caractère et leurs qualités.

[5] Il était important d'admettre dans cette troupe des chasseurs et des gens de différents pays qui parlassent plusieurs langues.

MEFIANCE ET PRECAUTIONS DANS LES MARCHES

Dans toutes sortes d'entreprises sur l'ennemi il fallait pratiquer des ruses ; mais il était essentiel de pénétrer celles qu'on mettait en usage de l'autre côté pour en éluder ou en détruire les effets par des moyens opposés.

Lorsqu'il s'agissait de quelques expéditions lointaines et d'une certaine importance, qu'il était question de se transporter jusqu'à soixante lieues et plus avec de [6] gros détachements, on commençait par prendre de bonnes instructions sur les pays où il fallait entrer, sur les routes qu'il fallait tenir, sur la position des ennemis, la force et la situation des différents postes qu'ils occupaient ; et pour entrer en marche on se gardait bien de sortir de la garnison avec toute la troupe nécessaire à l'exécution du projet ; mais afin de tromper les espions ennemis, l'on formait plusieurs détachements de vingt-cinq, trente, quarante hommes, jusqu'au nombre de deux à trois cents, que l'on faisait partir de jour à autre, et par des portes différentes.

Ces divisions qui avaient chacune à leur tête un officier instruit de la marche des autres [7] détachements, réglait ses jours de marches, de sorte que les uns et les autres se trouvaient presque à point nommé à l'endroit de la réunion, qui se faisait au moyen d'un signal convenu. Alors l'on faisait une visite générale de la troupe, pour s'assurer si personne n'avait déserté, après quoi l'on se mettait en marche en défilant dans un grand silence ; l'on tenait des chemins écartés ; l'on évitait les villages, et l'on ne marchait jamais que de nuit, en faisant au plus quatre lieues : à la pointe du

jour on allait s'embusquer dans un bois pour attendre la nuit, et l'on se servait des vivres qu'on avait eu le soin de prendre avant de s'être rassemblé.

[8] Mais ces mesures toutes sages et prudentes qu'elles soient, ne suffisent pas à beaucoup près pour la sûreté des troupes qui pénètrent dans un pays ennemi : celui qui en est le chef ne doit pas seulement être habile à rendre leur marche sourde et secrète ; il doit prévoir comment il les fera revenir : il ne doit pas faire un pas en avant sans jeter les fondements de sa retraite ; l'exécution de son dessein doit l'engager à user de ménagement et de réserve partout où il passe, et rendre sa marche la moins onéreuse qu'il est possible ; il s'accréditera dans le pays par son affabilité, ses bonnes façons et la retenue de ses soldats. Ce procédé soutenu de quelques largesses [9] faites à propos, non-seulement empêchera qu'il ne soit harcelé dans sa marche ; mais encore lui fera dévouer des gens du pays, qui lui découvriront des particularités importantes, lui apprendront les divers mouvements des troupes ennemies, leur nombre, leur position, leurs forces. Ces instructions certifiées par les espions et gens de sa troupe qui vont en avant pour découvrir et sonder le terrain, le mettront en état d'agir avec confiance, et le rendront presque certain du succès de toutes ses entreprises.

Il faut convenir qu'avec ces précautions un chef de parti qui commande à une troupe bien disciplinée, échoue rarement dans ses entreprises. Feu M. de la [10] Croix qui était pénétré de ces maximes, et qui savait habilement les mettre en usage, a prouvé combien elles influent sur les événements. L'on sait les courses avantageuses qu'il a faites, lors des guerres précédentes, dans les pays de Gueldres, Juliers, Cleves, et de l'autre côté du Rhin, dans le temps que nous occupions le Luxembourg : que de postes importants enlevés aux ennemis ! de places et de villes surprises, forcées et mises à contribution ! et ce n'est point au nombre des soldats, ou à la force de l'artillerie qu'il faut rapporter ses suc-

cès ; il ne se servait que du pétard ¹ : c'est donc à la bonne [11] conduite du chef, à sa pénétration, à la sagesse de ses mesures et des ordres qu'il sait distribuer. De quoi ne vient-on pas à bout avec la prudence et le courage ?

Je viens de rapporter de quelle façon se faisaient les marches de nuit, et les précautions usitées pour les rendre secrètes ; mais je n'ai point dit que souvent on courait risque d'être découvert par l'aboiement des chiens, en passant à côté de quelques censes, ou maisons de fermiers écartées des villages : le remède à cet inconvénient était d'envoyer des gens déguisés et munis de gobes et noix vomiques pour empoisonner ces animaux. Ces gens, ainsi que les espions, servaient à rapporter les découvertes [12] intéressantes pour la sûreté de la marche.

¹ On verra dans les Mémoires de feu M. de La Croix, que l'on travaille à mettre en ordre.

USAGE DE L'INFANTERIE, ET UTILITE DE LA CAVALERIE POUR LA RETRAITE

Toutes les expéditions considérables se faisaient par l'infanterie. L'on a vu dans l'article précédent comment elle était conduite par son chef, et les entreprises qu'elle était capable d'exécuter. Il convient pareillement de faire mention du secours qu'elle tirait de la cavalerie dans ses retraites. La cavalerie destinée à cet objet ne partait jamais que plusieurs jours après le détachement d'infanterie ; il s'approchait du lieu où celle-ci devait faire son coup, et se [13] tenait en embuscade jusqu'au moment de l'exécution : il ne paraissait enfin que pour soutenir les fantassins dans leur retraite qui se faisait à grandes marches : et pour rendre cette retraite plus facile et plus sûre, l'on se procurait dans les endroits de passages un nombre de chariots nécessaires attelés de bons chevaux, qui en soulageant l'infanterie, et rendant sa marche plus prompte, lui servait aussi contre la cavalerie ennemie, dont elle pouvait être poursuivie en plaine.

MOYENS DONT ON SE SERVAIT POUR PASSER LE RHIN

Le Rhin n'était point un obstacle qui empêchât de faire des [14] courses sur le pays ennemi. Lorsqu'il fallait passer d'un bord à l'autre, des nageurs subtils allaient sur des îles détacher des nacelles, et ensuite avec des bateliers passaient de l'autre côté du Rhin pour prendre des gros bateaux, sur lesquels se faisait le transport des détachements destinés à faire des diversions de l'autre côté, et l'on avait le soin de porter avec les troupes des rames composées d'une planche d'un pied et demi en carré, percée dans le milieu à y pouvoir mettre une perche longue de huit pieds. Cette méthode n'est point connue ; mais elle est immanquable pour passer tel fleuve que ce puisse être avec un bateau, fût-il chargé de cent hommes.

COMMENT S'EXECUTAIENT LES CHOSES LES PLUS DIFFICILES

[15] L'on formait des projets de la plus difficile exécution, et on en venait à bout ; les difficultés ne rebutaient point ; on surmontait les obstacles, et les entreprises se terminaient heureusement. La raison en est sensible ; on avait des troupes façonnées et aguerries, des officiers également remplis d'honneur et d'intelligence ; les chefs étaient sûrs du mérite de ceux dont ils avoient le commandement ; aussi leur méthode était de ne rien brusquer, persuadés qu'une chaleur immodérée et trop [16] de précipitation, loin d'avancer les succès, les fait avorter, et en donnant trop au hasard, l'on échoue dans les plus belles entreprises. Ils savaient temporer à propos, et donner à leur projet le temps de mûrir : des gens affidés qu'ils entretenaient en différents endroits, et dont ils récompensaient scrupuleusement les services, leur fournissaient des rapports exacts. Leurs moindres démarches, tous leurs mouvements étaient enfin guidés par la prudence ; leurs opérations avaient toujours une fin heureuse. Quelles maximes plus justes peut-on se proposer dans l'Art Militaire ?

**MENAGEMENT QU'IL FAUT GARDER ENVERS
LES OFFICIERS SUBALTERNES ET EGARDS
ET DISTINCTIONS DUS AUX ANCIENS**

[17] C'est à tort que l'on persuade que les choses ne s'exécutent que par l'autorité : il faut user d'égards envers les subalternes ; ce principe concerne surtout les compagnies franches. Que l'on charge, par exemple, un officier de ces compagnies d'exécuter quelque projet ; il faut assaisonner l'ordre qu'on lui donne du ton et des termes les plus propres à le persuader que l'on se repose sur sa capacité comme sur son courage. Ce procédé produit toujours un effet avantageux sur [18] celui qui est chargé de la commission ; son zèle pour le service devient plus vif par le cas qu'il voit faire de ses qualités. D'ailleurs les opérations des troupes de ce genre sont en quelque point différentes des autres : il ne s'agit pas uniquement de monter la tranchée, ou d'occuper un poste désigné, il est question souvent de remplir un projet chargé d'obstacles ; il faut pour cela des combinaisons, du raisonnement, des ruses. Il faut donc supposer un certain fond de pénétration et de capacité dans l'Officier sur lequel on se fonde ; s'il propose des doutes, il faut l'écouter par ménagement et même par raison, donner toute attention qui est due à ses remarques, & considérer [19] que la naissance ne constitue pas le mérite ; que l'officier de fortune, le simple soldat souvent porte le germe des plus hauts talents.

Mais si l'on doit des égards aux officiers qui savent produire des réflexions et des raisonnements sur l'art militaire, combien n'en doit-on pas à ceux qui par de longs servi-

ces et une expérience consommée ont établi la preuve de leur capacité ? La profession des armes exige une certaine théorie, elle lui est même essentielle : mais ne doit-on pas convenir que la spéculation des principes serait inutile sans la pratique ? conséquemment cette dernière partie doit faire établir une distinction entre les anciens officiers et les [20] modernes : ceux-ci n'ont point cette assurance fondée que les premiers ont acquise par des épreuves glorieuses. Cependant il n'est que trop ordinaire de voir ceux qui entrent au service prétendre s'élever par leurs propres lumières, & faire peu de cas des opinions de leurs anciens. Il est inutile de rapporter les effets dangereux que produisent leur opiniâtreté et leur présomption ; de-là le défaut de subordination, le dérangement du service, et une infinité d'autres suites de cette conséquence.

La guerre forme les guerriers, et ce n'est que par la continuation et le nombre des campagnes que l'on a vu paraître ces hommes rares et illustres qui se sont distingués par leur pénétration, leur [21] courage et leurs actions. La longue paix les a, pour ainsi dire, détruits : l'on ne voit plus briller ces qualités qui ornaient leur caractère, la modération, l'abstinence, l'application aux exercices les plus durs : les superfluités, la mollesse et le luxe les ont remplacées : la lumière qui guidait les sentiments des vrais guerriers s'est éteinte. Je ne dirai pas que l'honneur qui en faisait le principe ne règne toujours ; mais tous les jours il reçoit des atteintes imperceptibles par les erreurs et les écueils où tombent ceux qui se livrent aux fausses maximes.

**FAUX PREJUGES ENVERS LES COMPAGNIES
FRANCHES ; LE CAS QU'ON DOIT EN FAIRE, ET
LEUR UTILITE POUR CEUX QUI ENTRENT AU SERVICE**

[22] L'on ne sait sur quel fondement quelques personnes ont prétendu rabaisser le mérite des compagnies franches, et même les regarder comme des troupes inutiles. Ce préjugé est des plus injustes : ce que j'ai rapporté ci-devant démontre qu'elles sont propres à des exécutions fort importantes. Pourquoi se trouve-t-il donc des gens, des militaires mêmes qui affectent de l'indifférence et de l'antipathie pour ces sortes de troupes ? Est-ce [23] l'idée de partisan qui cause leur répugnance ? Mais songent-ils que le service des compagnies franches n'est pas moins honorable que celui des autres corps, puisque tous ont le même objet ? D'ailleurs sont-elles subordonnées à d'autres généraux, gouvernées par des lois différentes ? Si leurs exercices ne sont pas tout à fait les mêmes, la multiplicité et l'espèce des expéditions auxquelles elles sont plus propres en est le motif. C'est donc une prétention déraisonnable que de vouloir déprimer et anéantir les avantages particuliers que l'on retire de ces troupes. Je suis peu étonné de voir un pareil sentiment dans de jeunes gens, plus livrés à la dissipation qu'à la méditation des principes [24] de l'état qu'ils embrassent ; mais j'ai une surprise extrême de découvrir quelquefois cette opinion dans ceux qui ayant plus d'âge et d'expérience, devraient savoir pénétrer le fond des objets, en connaître l'étendue, et ne jamais se laisser affecter par des préjugés dénués de fondement.

J'ajouterai à cette réflexion, que loin de faire une distinction désavantageuse des compagnies franches, on devrait en faire un cas particulier, et les considérer comme une école propre à former d'excellents guerriers. La discipline y est des plus régulières ; la subordination y règne souverainement ; la politesse et les égards n'y sont point négligés ; l'émulation [25] se fait sentir du moindre soldat au principal officier, par les occasions fréquentes de se signaler : l'on y puise enfin le goût et la connaissance des règles militaires ; l'on s'y endurecit aux travaux et aux fatigues. Tous ces avantages ne sont-ils pas assez importants et réels pour accorder toute l'estime qui est due à ces troupes ?

NECESSITE DE LA SUBORDINATION ; REGLE ET DISCIPLINE A OBSERVER DANS LES MARCHES

[26] La subordination est la plus essentielle des lois : si elle n'est rigoureusement maintenue dans une troupe destinée à quelque expédition importante, il ne faut attendre aucun succès. Il convient pareillement que les ordres du chef soient remplis unanimement et avec soumission : quand il a parlé il doit être obéi sans réplique, sans murmure ; et comme le silence est d'une conséquence sérieuse dans les marches secrètes et nocturnes, celui qui commande doit imposer à ses soldats [27] une obéissance sévère sur ce point : s'il ordonne enfin de rester dans un endroit, on ne doit point le quitter sans un nouvel ordre. Telles étaient les maximes de feu M. de La Croix, et il savait les faire exécuter : quiconque eût osé quitter son poste en aurait été puni sur le champ, le soldat par la perte de la vie, l'officier par la dégradation ; aussi ne voyait-on jamais un de ses soldats s'abandonner à la maraude, ou jeter des pierres pour abattre des fruits ; toute la troupe gardait une parfaite retenue, soit par l'impression des principes, soit par la crainte des châtiements.

J'ai déjà cité les avantages qui résultent d'une discipline aussi prudente, aussi sage ; et d'autant [28] qu'il y a de l'inhumanité à aggraver le sort des malheureux, qui ne souffrent déjà que trop par les alarmes et les révolutions auxquelles ils sont continuellement exposés, ne vaut-il pas mieux obtenir d'eux par la douceur et l'affabilité des secours

souvent plus étendus que ceux que l'on pourrait se procurer par la force et le pillage ?

**PRECAUTIONS ET SOINS QU'IL FAUT PRENDRE
DANS LES BOURGS, VILLAGES, ET LIEUX DE
RAFRAICHISSEMENT**

[29] Une troupe ou un détachement se laisse conduire au gré de son chef, et marche sous ses ordres avec une confiance aveugle, quand il lui a donné les preuves de sa vigilance, et des attentions qu'il doit avoir pour sa sûreté. C'est pourquoi, lorsqu'il entre dans un bourg ou un village pour y prendre des rafraîchissements, il faut qu'il commence par faire poser des doubles sentinelles aux clochers ou aux autres édifices et endroits les plus élevés et propres à la découverte, [30] pour observer les environs, et se précautionner contre les surprises et attaques imprévues : ensuite il fait distribuer des vivres, et répand les ordres convenables à sa troupe ; ce n'est point à cela qu'il doit borner ses soins, il faut qu'il lève adroitement les informations qui lui sont nécessaires, qu'il parle au bourgmâitre, ou autres principaux du lieu, envers lesquels il emploie les meilleures façons pour s'insinuer dans leur confiance, et tirer d'eux quelques aveux intéressants ; il leur demande des personnes sûres pour envoyer en avant, offre de bien payer les services et démarches qu'on fera pour lui ; enfin il n'épargne ni soins, ni argent : ce dernier mobile est plus efficace, [31] il faut le répandre à propos et sans regret ; on s'en trouve amplement dédommagé par les suites avantageuses qui en résultent.

**AUTRES PRECAUTIONS ET MESURES POUR
LES MARCHES DE NUIT ; ATTENTION POUR
LES ARMES A FEU ; USAGE ESSENTIEL POUR
LES RETRAITES**

La nuit, comme je l'ai déjà dit, est le temps le plus favorable aux marches ; l'on ne peut sans elle les rendre secrètes : mais combien ne faut-il pas encore prendre de mesure dans l'obscurité ? Une troupe doit défiler lentement, à pas égal et dans le silence ; le commandant doit ordonner des haltes, d'intervalle à [32] autre, pour les besoins indispensables, et charger des officiers de veiller, pendant que la troupe défile, à ce qu'elle ne prenne un chemin pour un autre, et de rester à la queue jusqu'au moment qu'elle soit rassemblée. Il faut défendre de fumer, même dans les embuscades, par rapport à l'inconvénient de la fumée, et des exhalaisons du tabac : si l'on passe dans des terres labourées, il faut, pour effacer la trace des pieds, et en ôter la connaissance aux paysans, faire traîner avec soi de gros fagots d'épines : quand on arrive dans un bois à la pointe du jour, comme les feuilles sont ordinairement chargées de rosées ou de pluie, il faut avoir des espèces de mantelets de toile cirée, pour [33] couvrir ceux qui sont à la tête de la troupe qui frayent le passage aux autres, afin qu'ils ne soient point percés.

Pour tenir les armes à feu en bon état, et les empêcher d'être mouillées par les mauvais temps, il y a une méthode excellente qui s'est toujours pratiquée du temps de feu M. de La Croix, et très peu connue, laquelle serait très utile et peu coûteuse ; c'est d'avoir une espèce de poche ou bisac qui se

porte en guise d'havresac, dans lequel on met la crosse du fusil ; par cet expédient la pluie la plus forte n'en peut empêcher l'effet, et le soldat se trouve toujours en état de tirer, ce qui n'est pas communément ; car combien de régiments, lorsqu'il pleut, marchant [34] sans attention, et le soldat indifféremment, la crosse du fusil derrière, et exposée à la pluie, peuvent être attaqués par une troupe bien inférieure, comme cela s'est vu du temps de M. de La Croix. Cela ne doit pas dispenser des autres soins que l'on doit donner à l'entretien des armes ; il faut tous les jours en faire faire la visite par les sergents ; et comme les munitions sont en quelque sorte plus précieuses que les vivres, il faut qu'elles soient ménagées. Un soldat doit avoir au moins cent coups à tirer, et il ne convient pas qu'il en perde un sans utilité, les compagnies franches n'ayant point de chariots préparés.

Enfin, comme il faut prévoir [35] tous les cas, et se prémunir pour toutes sortes de conjonctures, il est nécessaire d'avoir avec soi des grenades, des brûlots, des clous à trappes, des clous à enclouer, des pétards, des haches, des pelles, de la mèche, des herses qui se divisent : l'on sent aisément l'utilité de toutes ces choses ; elles servent soit à brûler des fourrages, à empêcher ou retarder la poursuite de la cavalerie dans une retraite.

J'ai fait mention du secours que l'on tirait des chariots pour soulager l'infanterie et servir à sa défense, dans les longues retraites qui se faisaient dans les guerres précédentes. En effet, rien de plus avantageux que cette méthode quand il est question de se [36] tirer d'un pays ennemi par des marches longues et précipitées que l'infanterie aurait peine à soutenir : ces chariots qui la transporte commodément deviennent pour elle un abri contre les atteintes de la cavalerie ennemie, qui ne manque jamais de la poursuivre en plaine.

MAXIME UTILE POUR LES RENCONTRES ET ATTAQUES NOCTURNES ET IMPREVUES

[37] Toutes les précautions et les ruses employées par un chef de troupe, sont dans la vue dans la vue de consommer l'entreprise qu'il a formée : cette même raison doit le rendre attentif à ne rien tenter sur l'ennemi qui puisse en détourner, ou en retarder l'exécution. Quelquefois l'occasion se présente où il pourrait battre, écraser un détachement qui passe près de son embuscade ; il doit bien se garder d'en tirer avantage pour ne point déranger son projet, et si par hasard une troupe nuitamment [38] venait à se rencontrer, voici, pour arriver à ce point, comment il doit se comporter. Son avant-garde doit être précédée par deux ou trois hommes, qui s'avancent le plus lourdement qu'il est possible, et s'arrêtent de temps à autre pour écouter, s'ils entendent quelque chose, ils viennent à petit bruit en rendre compte ; mais s'il arrive qu'ils donnent improvisement dans la rencontre de l'ennemi, ils doivent crier *Qui vive*. A ce bruit la troupe met la baïonnette au bout du fusil, se tient serrée, et se jette au moment même sur la droite ou la gauche du chemin pour attendre le résultat. Le chef attentif aux mouvements de l'ennemi, qui, comme cela arrive souvent, peut n'être [39] venu à lui que par hasard, le laisse passer ; mais si les ennemis s'avançaient imprudemment, fussent-ils supérieurs en nombre, il est en état de les recevoir avec sa troupe qu'il a fait mettre genoux à terre et baïonnette au bout du fusil ; au reste ce sont des cas qu'il est toujours de la prudence d'éviter ; car tout victorieux que l'on sorte d'un pareil

choc, l'on en demeure affaibli, et ces sortes de succès très souvent ôtent le pouvoir de parvenir au seul que l'on s'était proposé.

EFFET NATUREL DE LA CONFIANCE DU SOLDAT ENVERS L'OFFICIER ; REMARQUE A CE SUJET

[40] Un commandant dont le mérite est connu du soldat, qui en toutes occasions ne s'est pas moins distingué par la douceur et la droiture de son caractère que par sa haute capacité et sa bravoure, est si fort aimé et révééré des troupes qu'il n'y a point de temps où elles ne briguent de marcher et de se signaler sous ses ordres.

J'observerai ici que dans les anciennes guerres, lorsqu'il s'agissait de mettre un détachement en campagne, il suffisait de faire battre la caisse ; ce signal rassemblait [41] dans un moment plus de gens de bonne volonté qu'il n'en fallait : le détachement formé, l'on voyait des soldats au désespoir de n'y être point compris, et qui auraient acheté la place de ceux qui partaient : quel éloge plus pur et moins équivoque pour l'officier qui en avait le commandement ? Sa troupe animée de zèle et de gloire se préparait à la légère, ou laissait l'uniforme au quartier ; on se couvrait simplement d'un bon fareau de coutil, et d'un havresac, d'un bon fusil, et de beaucoup de munition ; au tambour battant chacun était sur pied et en état de marcher.

MAXIME INDISPENSABLE POUR TOUTES SORTES D'EXPEDITIONS

[42] J'ai détaillé ci-devant de quelle manière on parvenait dans les guerres précédentes à exécuter toutes sortes d'entreprises sur l'ennemi, et les précautions que l'on prenait lorsqu'il s'agissait d'enlever des postes, des troupes en quartier d'hiver, ou de mettre des villes et pays à contribution. Il est constant que toutes les mesures dont j'ai fait mention sont indispensables, et je répète qu'un partisan qui prétend réussir dans ses coups, ne doit rien tenter qu'il n'ait pris les informations les plus précises ; c'est par [43] les différents espions qu'il envoie, et la conformité de leurs rapports, qu'il parvient à savoir la situation des lieux, le nombre, le logement des troupes ennemies, le quartier du commandant, les forces qu'on peut lui opposer : alors il pense à tout ce qui convient à l'attaque ; il dispose la marche de sa troupe par différents détachements qu'on fait marcher par division, et qui doivent se réunir à un endroit indiqué ; et s'étant enfin rendu au lieu proposé, il choisit le moment le plus favorable pour l'attaque ; elle se fait ordinairement deux heures avant le jour. Les moyens de sa retraite doivent également faire l'objet de son attention, et les choses disposées à cet égard dans [44] la forme que j'ai rapportée ci-devant.

AUTRE MAXIME

Feu M. de La Croix a bien souvent battu les ennemis assez singulièrement, ce qui ne pouvait se faire ni s'exécuter que par des troupes dont on a le commandement, comme chef de compagnie franche ; car inutilement voudrait-on l'entreprendre avec une troupe formée de soldats tirés des compagnies d'un bataillon : ce sont bien des soldats, des hommes comme les autres ; mais avec cette différence qu'ils ne sont pas subordonnés, comme s'ils étaient sous le commandement [45] d'un chef auquel ils sont attachés, et on doit parfaitement connaître qu'un soldat détaché de sa compagnie n'obéit jamais avec la même hardiesse qu'il agirait avec ses camarades ordinaires. Voici comment on s'y prenait lorsqu'on voulait attirer les ennemis.

Les ordres étaient donnés pour faire partir une troupe de trois ou quatre cents hommes, tous marchaient par division, ainsi qu'il a déjà été dit, au nombre de trente, quarante et soixante, les uns d'un côté et d'autre, pour se rassembler à un jour préfixé : pour lors on se tenait à couvert dans un bois ; on détachait une troupe de soixante à quatre-vingts hommes qui allaient rafraîchir [46] à la proximité de l'endroit où l'on voulait attirer l'ennemi : le gouverneur ou le commandant de la ville la plus prochaine, sur le récit qu'il apprenait des habitants du lieu, ne manquait pas de faire sortir de gros détachements proportionnés aux nouvelles qu'il avait apprises ; plusieurs ont été très maltraités, qui ne s'attendaient pas d'être coupés par d'autres troupes que celles dont le bruit était répandu : les villes de Juliers, Duvein,

Mastricht, ont servi à l'épreuve de cette méthode. La ville de Bonne fut la première en 1706 : feu M. de La Croix ayant su que ladite ville avait levé une compagnie de deux cents cadets, envoya un détachement de 80 hommes, commandé par le sieur Pauly, qui [47] se rendirent à la proximité de la porte de Bonne, et furent s'embusquer dans les grains à la portée du fusil, pour attaquer les marchands à une foire qui se tient tous les ans sur le glacis : cette exécution se termina dans une demi-heure ; pendant ce temps-là, la compagnie des cadets pour se signaler prit les armes, et poursuivit le sieur Pauly pendant quatre heures, mais M. de La Croix avec un gros corps de troupe les ayant coupés, cette compagnie fut totalement défaite, sans que la ville du depuis ait pris la résolution de la rétablir.

Peu de temps après feu M. de La Croix se rendit pareillement avec trois cent cinquante hommes à une lieue de Juliers ; cent hommes [48] furent détachés pour se rendre sur les six heures du soir au bourg de Hambach. M. de Kowroy gouverneur de Juliers, en fut aussitôt informé, et fit sortir une troupe de quatre cents hommes ; en même temps les cent hommes furent renforcés de deux cent cinquante, qui se placèrent de vingt-cinq à trente hommes dans toutes les granges, de manière à ne pas se croiser par le feu des uns et des autres. Les ennemis arrivèrent avec cette vivacité ordinaire comme toute troupe qui attaque. L'ordre étant donné de les laisser avancer à une certaine distance, l'avant-garde fut reçue d'une décharge de la moitié d'un poste de cinquante hommes, lesquels étaient le genou à terre, baïonnette [49] au bout du fusil ; ce premier signal fit faire feu par tous les autres postes de droite à gauche, de manière que les ennemis avançant toujours comme un troupeau, se virent de part et d'autre dans le cas d'essuyer une décharge qui les mirent en confusion et hors d'état de se rallier : ce sont de ces horreurs de nuit que la bravoure ne peut pas vaincre, et il n'y a point d'intrépidité à l'épreuve de pareille surprise : il est donc très prudent de ne pas compter sur ses forces, et de toujours reconnaître l'attaque avant de s'y engager : il est très certain

qu'une troupe de trente ou quarante hommes, genou en terre, baïonnette au bout du fusil, nuitamment, et ne se dérangeant [50] point, ne peut être entreprise sans témérité ; car comme on ne la voit point, on s'expose non-seulement à essayer la mousqueterie, mais encore à se précipiter sur la baïonnette ; plusieurs exemples prouvent cette vérité ; de cinq cents hommes qui sortirent de Durech, ville du pays de Cologne, près de trois cents y furent tués, sans que les troupes de feu M. de La Croix bougeassent de leur position dans aucun des postes qu'elles occupaient.

AVANTAGE DES ATTAQUES DE NUIT ; MEFIANCE ET PRECAUTION DANS LES LOGEMENTS

[51] Les attaques de nuit se font presque toujours avec succès : l'on en conçoit aisément la raison. L'assaillant est instruit de la position et des forces de son ennemi ; celui-ci ignore le nombre et les manœuvres que l'on emploie contre lui ; l'un sait, pour ainsi dire, où il doit frapper, et ne porte que des coups sûrs ; l'autre distingue à peine par où il doit se défendre. C'est par l'effet de ces circonstances que l'on a vu des bataillons entiers battus et dérouterés par des détachements médiocres. [52] Il y en a qui se reposant sur le nombre et la valeur de leur troupe, et contents d'être informés qu'ils ne sont à portée d'aucun corps d'ennemis considérable, s'abandonnent à la tranquillité, et ne peuvent se persuader qu'un détachement de deux ou trois cents hommes puisse venir les insulter : dans cette fausse opinion, sitôt qu'ils sont arrivés dans un bourg ou village, après avoir ordonné les quartiers, désigné les postes, fait poser les gardes, le commandant se choisit un gîte commode, et se livre tranquillement au repos ; les autres officiers à son exemple donnent leur principale attention à ne se laisser manquer de rien ; et tous enfin s'assoupissent mollement au milieu du danger. Il en [53] coûte souvent bien cher pour une conduite aussi imprudente : l'ennemi surveillant est informé de leur arrivée ; des espions de toutes parts lui rapportent l'état naturel des choses, et déjà il sait où sont les gardes avancées, et le quartier du commandant.

On a toujours regardé ces sortes d'entreprises comme très hardies et même téméraires, d'oser attaquer un bataillon de six à sept cents hommes ; on ne doit point cependant douter qu'un vrai partisan devant savoir le local du pays, et venant à reprendre la marche d'une troupe supérieure à lui, ne puisse facilement former son attaque de nuit au moment de la tranquillité, et bien [54] mieux dans le mauvais temps que dans le calme, en ce qu'il a toutes ses armes en état, tel temps qu'il puisse faire, par la raison qui a été dite ; car pour lors il s'approche avec sa troupe, du premier village éloigné d'une lieue ou plus de l'ennemi, où en reposant il s'informe du bourgmestre de toutes les particularités ; celui-ci ne manquera guère de déférer obéissance ; on lui demande quelques sujets du lieu pour s'en servir à reconnaître l'ennemi, on en trouve assez que la récompense et l'inclination d'être contraire aux troupes différentes de passage détermine ; on les instruit de ce qu'ils doivent faire et observer, de savoir où sont postés les gardes, où le commandant est [55] logé, si on ne pourrait point le surprendre sur les derrières en passant par quelques jardins ; on leur demande s'ils n'ont point de parents dans lesdits lieux à nommer, au cas que les gardes les arrêtent, et ôter par ce moyen les soupçons. Après toutes ces mesures on leur ordonne de revenir dans un endroit proposé lorsqu'ils auront à faire leur rapport. On n'a guère vu de ces expéditions sans succès ; pour y parvenir on divise sa troupe en trois ou quatre détachements dans l'objet de donner tous à la fois, et d'ôter à l'ennemi le temps de se reconnaître ; mais, dira-t-on, quelle confusion la nuit ? comment se rassembler ? A cela on répond qu'en [56] effet ces sortes d'attaques sont très risquables et embarrassantes pour celui qui est attaqué et celui qui attaque ; mais on n'a jamais cependant vu le dernier embarrassé, par la raison suivante, et très aisée à concevoir : avant l'attaque on a soin d'envoyer huit à dix soldats chargés chacun d'une ou deux bottes de paille avec des piquets, pour y mettre le feu au moment même de l'attaque ; ce feu sert de signal aux attaquants pour se retirer à l'endroit de la clarté après avoir fait des prisonniers. Toutes ces sortes d'attaques se font en moins d'une

demi-heure et l'ennemi ne peut pas même savoir ce que c'est que cette clarté, on lui ôte par cette [57] ruse la possibilité de reconnaître les attaquants pour les poursuivre dans leur retraite.

Pour se mettre en garde contre de semblables échecs, le chef d'une troupe ne saurait veiller trop attentivement à la sûreté de ses logements, et observer de trop près tout ce qui se passe aux environs, surtout tant qu'il réside sur le terrain de l'ennemi, où l'aversion naturelle de l'habitant se joint à l'activité des troupes pour l'harcéler et l'accabler.

RUSE POUR ATTAQUER AVEC SUCCES UNE TROUPE QUI SERAIT SUPERIEURE

Le secret de conduire la marche de plusieurs détachements [58] divisés, et de les faire réunir à propos et en peu de temps, est d'un avantage infini, et met en état de former des attaques d'un succès d'autant plus certain que l'ennemi ne prévoit pas avoir affaire au grand nombre. Il ne prend nul ombrage de quarante ou cinquante hommes qu'il apprend être en campagne ; si on lui rapporte qu'on en a vu un autre de pareil nombre, il se persuade que c'est le même, et il n'est ordinairement détrompé que dans le temps que la réunion s'est formée pour lui porter des coups qu'il ne croyait pas devoir appréhender. Les guerres précédentes ont fourni assez de preuves de ce que j'avance ici : combien de fois des bataillons des troupes [59] d'Hannover et de Brandenbourg ont été surpris et battus de cette manière ?

PRECAUTIONS DANS LES QUARTIERS POUR L'INFANTERIE, LES CAVALIERS ET LES DRAGONS

Un commandant dans les endroits où il prend ses quartiers, ne doit négliger aucune des maximes qui tendent au bon ordre et à la sûreté de sa troupe : il faut, comme je l'ai dit à l'occasion des lieux de rafraîchissement, qu'il commence à son arrivée par placer des sentinelles aux clochers et autres endroits les plus convenables. Il doit enjoindre à ses soldats de ne jamais paraître hors de [60] leurs logements sans être munis de leurs armes, de ne pas même les quitter pour entendre la messe les jours d'obligation, cette précaution essentielle n'étant d'aucun obstacle au service de Dieu ; et pour éviter tout inconvénient et être prêt au premier signal, il ordonne qu'ils entendent la messe hors de l'église, en se plaçant aux entrées et sur le cimetière ; comme aussi de se rendre à la place d'armes au premier son de cloche. Ces ordres sont d'une exécution indispensable dans un quartier à proximité de l'ennemi, exposé par cette raison à toutes sortes de risques ; mais au moyen de cette prévoyance, le soldat n'étant point séparé de ses armes, et ne perdant aucun temps à les aller [61] chercher, l'on est toujours en état de défense, et l'on se met à l'abri des surprises.

Les cavaliers et dragons en quartier dans des bourgs ou villages, doivent en quelque sorte prendre encore plus de mesures pour leur sûreté que l'infanterie ; car s'ils ont quelque avantage en plaine, ils ont bien de l'infériorité dans les logements, et il est très difficile que quatre cents cavaliers logés et établis puissent soutenir l'attaque de cent hommes

de pied ; d'ailleurs les chevaux et les équipages sont un appas pour l'ennemi : la cavalerie ne peut donc guère se croire à l'abri des insultes, si elle n'est soutenue par une troupe d'infanterie, et si elle ne trouve ce secours, [62] elle doit plutôt se déterminer à coucher en plein air, que de s'enfermer dans un quartier, où elle court des risques si marqués. Au reste il convient à tous cavaliers et dragons pour une défense plus prompte, d'avoir toujours leurs armes avec eux, et mettre leur selle et équipages attachés à une cheville derrière leurs chevaux : de cette façon ils n'ont qu'à seller et être prêts à tous événements. C'est une règle à laquelle il faut être attentif.

MARCHES DE LA CAVALERIE ; REGLES ET PRECAUTIONS A OBSERVER

La cavalerie dans ses marches sur le pays ennemi, court infiniment plus de danger que l'infanterie : [63] celui qui la commande doit être pourvu d'une grande sagacité pour parer les inconvénients auxquels elle est exposée ; la première attention est de se précautionner de fers pour les chevaux, et avoir des maréchaux habiles et expérimentés.

La règle des marches ordinaires est de deux à deux. Ceux qui sont en tête doivent observer un pas égal et modéré, et empêcher que leurs chevaux n'avancent quelquefois avec trop de précipitation, parce qu'ils entraîneraient ceux qui les suivent dans le même inconvénient, ou leur feraient perdre la file.

Le chef doit défendre expressément qu'aucun cavaliers ni dragons, sous quelque prétexte [64] que ce soit, s'arrêtent au passage des villages, ou demeurent en arrière, et enjoindre aux officiers et maréchaux des logis d'y tenir la main, parce que les traîneurs pour rejoindre la troupe, sont obligés de forcer leurs chevaux, et ont souvent l'indiscrétion de les faire boire tout essoufflés au passage de quelque ruisseau, ce qui leur occasionne des tranchées, et quelquefois les fait crever.

Le silence étant propre à soutenir la décence et l'attention, il doit empêcher que l'on parle, et défendre absolument de siffler, chanter et de fumer.

Dans les marches de nuit, qui sont les plus difficiles, il faut observer plus de mesure et de lenteur, [65] surtout dans les défilés. Lorsqu'on en est sorti, il faut à une certaine distance faire arrêter toute la troupe pour la ranger en escadron ; sinon il arrive infailliblement à quelqu'un de perdre la file, et de s'écarter en prenant un chemin pour un autre. Dans ces sortes d'occasions il ne faut point crier pour se réunir, cela produirait deux choses très dangereuses, le bruit et la confusion ; pour remédier à ces inconvénients, l'on recommande aux maréchaux des logis, et aux officiers par chaque compagnie, de se donner les soins et les mouvements que la prudence exige.

Il est essentiel d'avoir des guides, puisque l'on ne peut s'en passer la nuit ; mais il faut [66] s'en procurer de bons, et les faire marcher dans la circonspection et le silence, et ne point les intimider.

Il est enfin nécessaire pour prévenir les dérangements et soulager les besoins de s'arrêter d'intervalle à autre, et faire des haltes fréquentes.

Le passage des bois est ce qu'il y a de plus critique pour la cavalerie : aussi je conseille très fort de les éviter ; mais s'il est de nécessité de s'y exposer, il faut le faire avec des précautions infinies, et d'abord s'assurer si l'on n'est point découvert et observé de près par l'ennemi. En 1706 feu M. de La Croix ayant placé deux cent quatre-vingts hommes dans les bois de Saint-Thomas, pays de Luxembourg, [67] défit un régiment de cuirassiers dans un chemin creux, et de huit cents chevaux, il ne s'en sauva pas la moitié.

Un commandant pour faire défiler sa troupe d'un pas suivi et modéré, doit, avant d'entrer dans la forêt, ordonner aux officiers et maréchaux des logis d'être attentifs sur chaque compagnie pour réveiller ceux qui s'endorment sur leurs chevaux, et leur faire attacher leurs chapeaux ou bonnets, afin que les branches ne les accrochent ou fassent tomber. Si cela n'est exécuté, la marche ne se fait jamais en bon ordre et sans inconvénients ; l'un met pied à terre pour ramasser son

chapeau, un autre s'endort sur son cheval qui quitte la file ou s'arrête, et [68] dans l'obscurité ceux qui suivent, croient que c'est la tête qui fait halte ; d'où il suit une infinité d'embarras qu'il est intéressant de prévenir, et pour cela marcher toujours d'un pas très lent en défilant, employer deux heures au moins pour faire une lieue, et même trois, quand il se trouve un défilé.

En plaine les marches se font toujours d'un pas plus léger, et pour cet effet le commandant fait diviser les compagnies, c'est-à-dire, si elles sont de quarante, le capitaine marche avec quinze cavaliers, le lieutenant en conduit autant, le cornette et le maréchal des logis suivent avec le reste de cette manière, et chaque officier donnant attention à [69] sa troupe, les marches se font lestement, et l'on ne court pas risque des atteintes aux chevaux. Les principaux officiers, ni le commandant même, ne doivent point s'arrêter mal-à-propos : s'il se trouve un bac ou une rivière sur leur passage pour faire boire, ils doivent soutenir la tête de leurs chevaux, et ne point la laisser baisser à l'eau, leur exemple influant sur le reste de la troupe, ne pourrait manquer d'occasionner du retard ou du désordre. Toutefois, comme l'on marche par division, et qu'il convient de rafraîchir les chevaux par des marches longues et pénibles, s'il se rencontre des endroits assez spacieux et commodes pour faire boire une troupe de front, le [70] commandant peut s'y arrêter avec la sienne, et les autres successivement faire de même. Ceux qui précèdent ont soin de modérer leur marche pour attendre les autres, et ne point se tenir trop écartés.

Ce serait une indiscretion des plus blâmables à un commandant de s'aviser de tirer ou poursuivre du gibier ; il ne doit point le faire, et doit expressément le défendre à sa troupe. Le mauvais exemple et les plaintes sont les premiers désagréments qui résultent d'une pareille faute, et en entraînent souvent beaucoup d'autres.

Un chef qui conduit sa troupe à la vue d'une ville de guerre ennemie, a toujours intérêt de [71] tromper ceux qui l'observent.

Il doit donc savoir lui donner telle forme qui convient à ses intentions, tantôt pour la faire paraître plus considérable, et dans d'autres temps pour la diminuer et la rendre, pour ainsi dire, imperceptible au point de vue. Par exemple, s'il veut qu'elle semble plus petite, et qu'on en puisse distinguer le nombre, en la présentant par les côtés, il n'y a qu'à la faire marcher sur cinquante de front et la tenir serrée ; et pour qu'elle paroisse au contraire plus nombreuse, il n'y a qu'à la ranger sur quatre et six de front : l'éloignement fera penser qu'il y a autant d'escadrons. S'il va droit à l'ennemi, et que la vue soit de face, pour diminuer la quantité, [72] il peut présenter un front de vingt-cinq hommes, et faire serrer sa troupe sur une même hauteur ; et pour la grossir enfin, il fera marcher son premier escadron sur un simple rang, les autres qui le suivront s'arrêteront à une certaine distance, et venant ensuite à se placer, une partie sur la droite, une autre sur la gauche, le front de la troupe s'étendra à proportion, les autres suivront le même manège, et l'on fera parcourir sur les côtés de droite et de gauche, des maréchaux des logis, et quelques cavaliers détachés, dont les mouvements, joints à l'étendue du front de la troupe, persuaderont qu'elle est des plus considérables. Les plus [73] expérimentés s'y trompent dans l'éloignement.

En 1707, M. de La Croix, à son bombardement de Cologne, fit paraître d'un seul régiment de Pot Dragons, plus de vingt-cinq escadrons, les ayant fait mettre à dix de hauteur avec une perche et un mouchoir au bout.

En parlant des lieux propres aux rafraîchissements et aux quartiers, j'ai observé combien la cavalerie courait de risque, lorsqu'elle n'était soutenue par aucun détachement d'infanterie : je répéterai ici que le commandant d'un escadron qui se trouve dans ce cas, ne saurait trop se tenir sur ses gardes ; il ne doit pas faire la moindre démarche sans

répandre des espions de tous côtés pour [74] découvrir si l'ennemi ne rode point autour de lui : lorsqu'il approche d'un bourg ou village, il ne doit point y entrer sans le faire reconnaître par un brigadier soutenu de quelques cavaliers ou dragons : pendant ce temps-là il fait halte avec sa troupe, en ordonnant de veiller sur les derrières : si on lui rapporte que l'endroit est praticable, il y fait préparer les vivres et fourrages nécessaires : j'observe avec tout cela qu'il ne serait pas prudent de tenir sa troupe dans le centre du village ; il doit chercher quelque verger commode où il puisse également lui faire distribuer ses rafraîchissements, et faire casser et abattre les haies pour en sortir sans embarras en cas d'alarme.

[75] Il ne doit point avoir oublié, en arrivant dans le lieu, d'envoyer des sentinelles au clocher, et s'il est à la proximité de quelque hauteur, il y fait poster une grande garde pour observer les environs.

Après avoir pourvu aux rafraîchissements et avant de se mettre en marche, il ordonnera à chaque cavalier de cor-deler du fourrage, et de se munir de piquets, et à la nuit tombante, lorsque les sentinelles et vedettes ne peuvent plus rien découvrir, il parlera au bourgmaitre, et fera semblant de vouloir se rendre à quelque village aux environs ; il lui en demandera la distance : après avoir marché l'espace d'une demi-heure en silence et sans bruit, il quittera [76] le chemin, dont il s'éloignera d'un quart de lieue au moins, et se jettera dans la première plaine convenable pour y ranger sa troupe ; il choisira l'endroit le plus commode à mettre pied à terre ; et après avoir formé son escadron à dix de hauteur, il fera doubler les rangs, planter des piquets avec des cordages, et ordonnera à huit ou dix cavaliers de se poster à quelque distance pour écouter, s'ils n'entendront pas de bruit ni l'aboiement des chiens : on donnera ensuite le fourrage, et pour que cela se puisse faire sans débrider les chevaux, je conseille d'avoir des brides qui se défont sur le côté du mord, et qui se remettent en moins de rien : pendant ce temps les cavaliers ne doivent [77] quitter ni leurs armes, ni leurs manteaux.

Voilà à peu près le plan que l'on doit observer pour se mettre à l'abri des mauvais événements ; tout chef ou commandant de cavalerie fera beaucoup mieux de s'y conformer, que de rester dans un village, où il peut à la vérité se procurer plus d'aisance et de commodités, mais où il est évidemment exposé à une surprise ou attaque, dans laquelle j'ai démontré qu'il devait succomber.

L'objet de sa marche étant de se rendre en un certain lieu pour favoriser la retraite d'une troupe d'infanterie avancée pour quelque exécution, s'il voit qu'il ne puisse s'y transporter avant le jour, il [78] fera en sorte d'aller occuper une cense au milieu de la plaine, qu'il fera reconnaître et environner, afin que personne n'en sorte ; il parlera à ceux qui l'habitent avec douceur, ne leur fera pas tort, reconnaîtra leur zèle, et tirera d'eux les informations qu'ils seront en état de lui donner ; il fera ensuite visiter les places les plus convenables pour les chevaux, que l'on tiendra dessellés pendant trois ou quatre heures de la journée : il défendra à ses cavaliers de se répandre dans les jardins, ou de sortir de la cense, et les fera rester auprès de leurs armes et de leurs chevaux. Il aura soin aussi de faire monter quelqu'un sur le toit de la maison pour découvrir les environs. La [79] nuit suivante il reprendra sa marche, en observant toujours les précautions qui lui sont utiles ; et lorsqu'il arrivera à l'endroit convenu pour soutenir la retraite de l'infanterie, il fera en sorte de se mettre à couvert d'un bois, où il se tiendra aux aguets pour paraître lorsqu'il sera temps.

UTILITE PARTICULIERE DE LA CAVALERIE POUR LES RETRAITES D'INFANTERIE

Une troupe d'infanterie munie de chariots, comme je l'ai dit ci-devant, et soutenue à propos par un détachement de cavalerie ou de dragons, est en état de braver la poursuite des ennemis, et de faire une bonne retraite. [80] Mais si dans ces occurrences l'infanterie manquait de chariots, elle pourrait se couvrir de la cavalerie, en marchant très serrée entre les escadrons, ou en masquant simplement le côté qu'elle présente à l'ennemi. Cette disposition est très avantageuse, et la cavalerie ennemie, quoique supérieure en nombre, attaquerait vainement une troupe soutenue de cette manière, parce que celle-ci se tenant toujours à couvert par l'escadron, ne laisserait pas de paraître tantôt sur la droite, ou sur la gauche, et de faire feu avec ménagement, sans tirer à la fois.

MEFIANCE ET PREVOYANCE QU'ON DOIT OBSERVER POUR SE GARANTIR DES ATTAQUES

[81] Avant de faire mettre pied à terre, et de prendre ses postes pour y camper, il faut que tout officier chargé d'une troupe aille reconnaître avec plusieurs officiers, même des maréchaux des logis, les environs du poste, et fixer à la portée du fusil un endroit pour s'en servir en cas de besoin, et pour y envoyer trois ou quatre hommes faire patrouille jusqu'à la troupe, pour à la moindre alarme se conformer aux ordres donnés par le chef qui commande ; et pour lors, après avoir pris toutes ses mesures, on ordonne [82] aux troupes de se ranger, de faire des feux, d'avoir leurs armes entre leurs bras, et mettre des postes avancés, et des petites gardes du côté que l'ennemi pourrait survenir ; dans cette tranquillité il faut être très alerte, ne point faire de bruit, avoir de bons espions en avant qui puissent vous venir avertir du danger : M. de La Croix s'en est parfaitement bien trouvé ; car ayant toujours été à la tête de l'armée, par conséquent exposé à être enlevé d'un moment à l'autre, il lui est arrivé trois fois que les ennemis sont venus pour le charger nuitamment, et qui n'ont trouvé que les feux qui avoient été faits. M. de La Croix avait eu soin d'envoyer des espions en avant pour être informé [83] du mouvement des ennemis ; à leur rapport ils lui ont toujours donner le temps de décamper de son poste, pour aller se mettre dans l'endroit qu'il avait remarqué avant de se camper ; il est vrai qu'il ne dormait jamais de nuit, au moindre mot toute la troupe était alerte et prête à obéir ; sans ces précautions une troupe de cavalerie court de

grands risques, et on ne saurait assez se précautionner de l'aboïement des chiens à proximité du lieu qu'on a pris pour son quartier.

Il convient à la cavalerie et aux dragons d'exercer leurs chevaux pendant l'été à passer des rivières à la nage ; ils peuvent monter dessus pour les y dresser : cela est [84] très nécessaire, et de dix en dix on s'habitue les uns et les autres jusqu'au nombre de vingt : il faut toujours que la gauche soutienne la droite, ou la droite la gauche, suivant le cours de la rivière, prendre bien garde que la rapidité de l'eau ne gagne la croupe, et avoir toujours soin de couper l'eau : par cette utile maxime on pouvait passer le Rhin ; tout dépend de l'exercice ; avoir grande attention de ne pas avoir des juments, et observer, avant que de s'y exposer, s'il y a une rive de l'autre côté pour aborder. En 1745 le nommé Smite, officier de hussards de la compagnie de La Croix, fut enveloppé à Clausen par trois escadrons, ayant sur sa droite la Moselle, il la passa à [85] la surprise des ennemis, et se sauva.

QUALITES ESSENTIELLES D'UN COMMANDANT EN CHEF DE TROUPE ; ATTENTIONS PARTICULIERES QUI LUI CONVIENNENT

Une troupe ne peut sortir de la dépendance de son chef ; elle ne doit donc se mouvoir et agir que par ses ordres ; d'où il suit que les bons et mauvais événements dérivent presque toujours du savoir, ou de l'incapacité de ce chef. Ce que j'ai observé à l'égard des marches, des attaques et des retraites, démontre assez sensiblement cette vérité ; mais pour mieux l'établir encore, je vais parcourir les autres [86] devoirs d'un commandant.

Je regarde comme une des principales obligations de l'état d'un commandant, de se faire aimer de sa troupe, de ne point s'en éloigner, d'y être très sédentaire, et de se tenir à portée de recevoir tous les avis, et distribuer ses ordres dans les moindres occasions.

Il doit en tous temps et en tous lieux se montrer actif, surveillant, sobre, ennemi de la mollesse ; et comme l'exemple est la leçon la plus efficace et la plus glorieuse qu'il puisse donner à sa troupe, il doit tout le premier pratiquer les maximes qu'il veut faire suivre aux autres. Dans les quartiers et logements, il ne doit point rechercher ses commodités, [87] ni affecter de se procurer un lit ; il doit être muni d'une peau d'ours pour se reposer dans le besoin : cette fourrure, avec quelque peu de linge, doivent suffire à un guerrier. Que servent les attirails du luxe, et les pompeux équipages, sinon à causer de la dépense et de l'embarras ?

Il ne faut point épargner l'argent, ni le répandre indiscreètement : il faut surtout user de réserve et de méfiance envers ceux qui viennent lui apporter des avis ; la précaution dans ces cas est de retenir le quidam jusqu'à la vérification du fait ; si son rapport est fidèle il faut le bien récompenser ; mais aussi le punir s'il a voulu tendre un piège. La trahison est d'une conséquence trop funeste [88] pour la pardonner, et ce n'est point envers les traîtres qu'il faut user de clémence.

Le libertinage et l'ivrognerie sont des vices sur lesquels il doit veiller attentivement. Si les châtimens ne peuvent corriger ceux qui en sont atteints, on doit les exclure d'une troupe ; car enfin quel service peut-on attendre d'un homme à qui le vin a ôté les forces et la discrétion ? Ce défaut est encore moins excusable dans un officier, parce qu'il est d'une conséquence plus sérieuse ; non-seulement il lui abat le courage et le rend méprisable auprès du soldat ; mais souvent il le rend assez imprudent pour exposer une troupe entière à sa perte ; ces cas malheureux ne sont pas sans exemple.

[89] S'il est important de ne point souffrir dans une troupe les hommes vicieux et incorrigibles, il faut aussi porter l'attention sur les animaux, et se défaire des chevaux qui ont des défauts capables de la mettre en danger, comme ceux qui sont extrêmement ombrageux, ou rétifs, ceux qui hénissent ou qui ont quelque autre tic semblable. Il ne faut pas non plus y souffrir de chiens, ils ne sont d'aucune utilité, et causent souvent de grands inconvénients.

Enfin, l'on ne peut précisément exprimer tous les points sur lesquels l'attention d'un commandant de troupes légères, ou officier partisan, doit s'étendre ; mais en général je remarque, en reprenant ce que j'ai déjà [90] dit à son sujet, qu'il lui faut beaucoup de pénétration et d'intelligence pour saisir le nœud, et la difficulté d'une entreprise ; de la prudence et de la justesse dans le choix des moyens et ressorts propres à l'exécution, du secret et de la circonspection dans sa conduite, de la dextérité à manier les esprits, un extérieur

et des façons pour gagner la confiance, de la fécondité dans les expédients, de la grandeur d'âme et de l'intrépidité à la vue du péril ; enfin, une présence d'esprit en toute rencontre, et jusque dans le feu même de l'action.

PARALLELE DE L'INFANTERIE ET DE LA CAVALERIE ; LEURS AVANTAGES RECIPROQUES

[91] Il y a sans contredit une différence à établir entre l'infanterie et la cavalerie, relativement à l'utilité dont elles sont l'une et l'autre pour faire la guerre. Je crois que l'on peut apercevoir aux détails dans lesquels je suis entré en parlant des règles qu'il faut suivre pour en tirer parti dans les expéditions : mais pourrait-on décider laquelle des deux, par sa force, a l'avantage sur l'autre, en les opposant à nombre égal ? Il se trouve d'un côté et de l'autre des gens expérimentés qui prétendent réciproquement s'adjuger la supériorité ; on peut considérer [92] leur opinion comme l'effet d'une prévention naturelle en faveur du parti auquel ils sont attachés. Je ne prétends pas non plus porter une décision sur ce point, mais je me propose, en suivant l'objet de mes observations, d'examiner dans l'opposition de ces deux corps, quelles sont les règles et les dispositions qui conviennent le mieux à leur utilité réciproque.

Un bataillon bien formé aux exercices, conduit et dirigé par les ordres d'un commandant habile et expérimenté, est sans doute un corps bien redoutable à un régiment de cavalerie, quelque adresse et impétuosité qu'il soit capable de lui opposer. Le premier, s'il est retranché, n'a rien à craindre des [93] efforts du second ; mais si celui-ci peut l'attaquer à découvert et au milieu d'une plaine, il semble qu'il doit le renverser : je ne dis pas néanmoins que ce bataillon, par le feu, la résistance et la solidité de son corps, ne puisse se rendre impénétrable et se retirer avantageuse-

ment ; mais si la cavalerie exercée au feu parvient à entamer les rangs du bataillon, jamais il ne pourra résister au poids et à la violence des escadrons par lesquels il sera écrasé.

Mais ce n'est point en tâtonnant qu'un escadron se fera jour dans un bataillon. Pour rendre l'attaque de la cavalerie plus violente, il faudrait qu'elle eût en tête un certain nombre distingué de cavaliers tirés de chaque compagnie [94] bien cuirassés, et à l'exemple de l'exercice de l'infanterie, les habituer au feu, ils en auraient à la vérité un terrible à essayer ; mais de soixante si quatre pour cent, en voilà assez pour faire jour, la fumée de la poudre augmente la vivacité des chevaux, et tout ce qu'ils trouvent devant eux est culbuté.

Pour former solidement la cavalerie aux attaques, et l'affermir contre la résistance d'un bataillon, il faut dresser les chevaux au bruit, et les accoutumer au feu : on commence par les faire escadronner à droite et à gauche, et petit à petit on y parvient : il ne faut pas s'obstiner à dompter les chevaux ombrageux, il vaut mieux s'en défaire ; cependant il y en a [95] que l'on habitue au manège en les conduisant d'abord par la bride et leur couvrant les yeux : c'est enfin par un exercice réitéré et suivi qu'on les met en état de ne pas s'effaroucher.

L'on ne peut disconvenir que dans un terrain plat et découvert, on ne puisse l'emporter sur l'infanterie ; mais celle-ci qui d'ailleurs a l'avantage dans une infinité d'autres positions, a aussi des ressources pour se parer en plaine de l'attente des escadrons. Je ne parlerai point de ces machines trop embarrassantes par leur grosseur et leur pesanteur, qui ne peuvent se transporter qu'avec des chariots. Il en est d'une espèce bien plus commode et peu dispendieuse, ce sont des chevaux de frise portatifs, [96] c'est-à-dire, formés de morceaux de bois, qui en se joignant les uns aux autres en visses, ont les deux extrémités serrées, le milieu percé par intervalle pour y poser des pointes, qui se trouvent d'une longueur suffisante pour se couvrir ; toutes les pièces sont

distribuées à chaque soldat de la troupe ; le poids ne consiste pas à quatre livres, au reste on peut avoir avec soi une petite voiture traînée par un cheval. Le soldat n'a d'autre soin que celui d'observer le commandement pour transporter les chevaux de frise lorsqu'ils sont montés, par le moyen de deux anneaux, de façon qu'ils peuvent au moment même se porter sur les derrières, devant, de côté, soutenu du feu de sa troupe. [97] En 1706 feu M. de La Croix s'en servit très avantageusement contre les gardes palatines, soutenues de trois compagnies de cavalerie de troupes hanoveriennes, qui ne purent l'empêcher de faire sa retraite au milieu des plaines de Juliers avec deux cent cinquante hommes d'infanterie.

L'exercice est nécessaire à toutes les troupes ; c'est le seul moyen de les former. Je n'impute pas tout-à-fait défaut de courage de tourner la tête, ou fermer des yeux en tirant ; mais plutôt au défaut d'être exercés : on a plusieurs fois remarqué dans les cérémonies d'enterrement, où l'usage est de tirer sur la fosse, que de cinquante soldats, on en a vu plus du tiers tomber dans ce défaut ; [98] il n'y a donc que l'habitude continuelle qui les fortifie. Il est essentiel de ne pas donner aux soldats les moindres relâches ; le temps de la paix peut les former ; il convient de les faire tirer au blanc, leur apprendre à connaître une arme et à en avoir soin, à poser une pierre, et à donner la charge convenable à un fusil ; tous ces points sont de conséquence.

Il faut avoir des balles de dix-huit à la livre pour un calibre moins de seize, attendu que le volume de la balle se trouvant grossi par le papier qui l'enveloppe, il y a de la difficulté à la faire descendre jusqu'au fond du canon, dans lequel ordinairement il se donne une crasse après avoir [99] tiré plusieurs coups, d'où il arrive que le soldat se pressant, perd un temps considérable, et souvent encore ne peut la faire descendre à fond, ce qui met le fusil en danger de crever. Il faut donc les prendre d'une grosseur bien au-dessous du calibre, pour qu'elles descendent facilement d'elles-mêmes, les attaques étant bien différentes des manières de défendre un siège.

La charge de la poudre se règle suivant sa force ; mais il ne faut pas s'imaginer que toutes celles que l'on emploie prennent feu ; néanmoins comme l'effet du coup est proportionné à la quantité, si l'on en met trop, elle fait repousser le fusil, et relève le coup ; [100] il faut donc s'habituer à une charge médiocre.

Dans un choc entre deux troupes de cavalerie, le pistolet devient plus embarrassant qu'utile ; aussi la plupart des cavaliers le jettent-ils par terre, ou le laissent tomber, par l'empressement qu'ils ont de mettre le sabre à la main ; d'ailleurs il n'est guère possible de le faire en même temps du même bras l'usage du sabre et du pistolet, l'un empêche l'usage de l'autre : il est plus convenable de s'armer simplement du sabre, et de préférer les lames droites à celles qui sont courbes, parce que la pointe supplée au pistolet. Il est de l'avantage des cavaliers et dragons de mettre des chaînettes [101] à la têtière de leurs chevaux ; car si d'un coup de sabre la bride se trouve abattue de la bouche d'un cheval, on ne peut plus s'en rendre maître, et l'on est bientôt démonté. Il ne faut jamais manquer d'avoir un bridon, outre qu'il sert au cas que le mord de la bride soit cassé, la plupart des nouveaux cavaliers et dragons ne sachant manier ni gouverner un cheval, souvent ils lui rompent les barres, et le mettent dans le cas de prendre le mors aux dents.

Il est essentiel qu'un maréchal des logis soit d'une activité très grande pour le service, et veille attentivement à le faire exécuter ; il convient pour cela qu'il sache se concilier l'estime et la confiance [102] du cavalier ; il ne lui faut pas une expérience médiocre pour remplir son poste comme il le doit.

Le dragon étant propre à plus d'un objet, il ne lui faut qu'un pistolet ; il doit avoir à la place de l'autre, hache, pelle, hoyaux et serpette, pour s'en servir à couper des haies, relever des fossés, ou les combler : il doit avoir une plate-longe, pour la donner à son camarade lorsqu'il est obligé de mettre pied à terre, soit pour travailler, soit pour combattre : il est

néanmoins dangereux à un commandant de se servir de ce moyen pour attaquer l'ennemi, cela ne se faisant jamais sans confusion, puisqu'il rend par là le reste de sa troupe à cheval presque [103] inutile. Ces sortes de manœuvres ne se doivent faire que lorsqu'il se sent soutenu par d'autres troupes ; il n'appartient d'en user ainsi qu'à un général, qui juge par la pleine connaissance qu'il a du service, en avoir extrêmement besoin : il lui est facile de réparer les événements par le nombre des troupes qui sont à ses ordres, ce qu'on ne peut faire quand on n'a à son commandement qu'une compagnie franche, qui dans un moment peut devenir à rien ; car il est très aisé de concevoir que si de cent hommes à cheval on en emploie quarante pour mettre pied à terre, ceux qui tiendront leurs chevaux, seront obligés de les abandonner pour défendre au moment qu'on s'y attend le moins.

[104] Il y a cependant des cas où l'on se trouve obligé de faire mettre pied à terre, lorsqu'une troupe se voit forcée de prendre sa route par des chemins creux, au travers des bois, qui sont des passages fort critiques, où il faut nécessité défilé : si cette même troupe est suivie de près par une autre, comme cela arrive quelquefois ; la première sera certainement obligée, ne pouvant faire volte face, de forcer sa marche, pour éviter que son arrière-garde ne soit maltraitée : il n'y a pas d'autres moyens dans un aussi triste cas que de chercher un terrain pour se dégager de cette trouée ; si heureusement on peut en trouver, le commandant doit sans perdre de temps faire placer sa troupe en escadrons, [105] et faire mettre sur le champ pied à terre à un certain nombre, jusqu'à ce que toute la troupe arrivant successivement, soit rangée pour faire feu sur ceux qui sont à la poursuite, et par ce moyen pouvoir rassurer sa troupe, et la faire remettre en marche, après avoir fait combler le défilé, ou boucher le passage en coupant des arbres.

Lorsque j'ai été fait prisonnier en 1743, j'avais pour quartier dans la Bavière la ville de Pharkivich, très à proximité des ennemis. Après leur avoir enlevé près de vingt-cinq grandes gardes et quartiers entre Charding et mon poste,

j'appris que M. le Prince Charles était en mouvement sur Lints ; j'eus l'honneur [106] d'en informer S.A.S. Monseigneur le Prince de Conti ; deux jours après je fus informé que les ennemis avaient passé la ville de Charding avec plus de quarante mille hommes, et qu'ils arrivaient en force à 3 lieues du poste que nous occupions avec un lieutenant-colonel d'infanterie ; j'en informai les généraux, et me disposai à partir. Ayant reçu des ordres, je fis sortir la compagnie de dragons et celle de Dumoulin que je commandais, pour s'aller placer sur une hauteur et être plus en état de voir arriver les ennemis ; j'y fus donner des ordres, et défendis à l'officier qui commandait en mon absence de bouger sans mes nouveaux ordres : je retournai dans la ville [107] pour y concerter avec le lieutenant-colonel qui commandait l'infanterie, et qui ne jugea pas à propos de sortir de la ville. Peu de temps après les ennemis se firent voir, marchant sur deux colonnes ; je n'eus que le temps d'en informer les généraux, et de monter à cheval pour rejoindre les dragons sur la hauteur ; mais l'officier qui commandait en mon absence, au lieu de m'attendre, avait préféré de se retirer : il s'engagea dans un défilé étroit à n'y pouvoir marcher qu'un à un : je rejoignis cependant la troupe pour remédier au mal ; et après beaucoup de peine pour parvenir à la tête, je trouvai un petit terrain, où je fis ranger les dragons en escadrons sur [108] cinq à six rangs : pressé que j'étais par les avant-coureurs détachés de l'armée ennemie qui harcelaient l'arrière-garde, je descendis de cheval et fis mettre à 25 dragons pied à terre ; je donnais mes ordres à l'officier le plus ancien de reprendre le défilé, de suivre le chemin sans se presser, et de m'attendre à une certaine distance, tandis que je défendrais le défilé : en effet, les ennemis jugèrent à propos de replier ; mais lorsqu'il fut question de rejoindre la troupe qui conduisait nos chevaux, l'officier à qui j'avais ordonné de s'arrêter à une certaine distance, fut se jeter dans une prairie sur la droite du vrai chemin : et ayant perdu la tête, au lieu de s'arrêter pour m'attendre, m'abandonna : [109] il n'en fut pas plus heureux, car les ennemis l'ayant vu passer la rivière avec une troupe entièrement dérangée, il en fut attaquée et

perdit la vie, et nombre d'officiers d'un vrai mérite y furent pris ; un autre officier avec une partie de la troupe se partagea pour faire retraite ; la déroute devint générale, et je restai abandonné, n'ayant plus qu'un officier de la compagnie de Dumoulin et un dragon. Nous ne pûmes résister à vingt hus-sards qui vinrent nous environner et nous faire prisonniers.

ÉTAT ANCIEN DES COMPAGNIES FRANCHES ; LEUR CHANGEMENT, ET UTILITE QU'ON PEUT EN RETIRER

[110] En 1736 il y eut un règlement qui fixa à trente hommes les compagnies franches ; elles étaient pour lors aux ordres de M. le Maréchal Duc de Bellisle ; mais des occupations plus importantes et plus sérieuses l'engagèrent, au grand regret des compagnies, de les abandonner sous d'autres ordres, qui les firent entièrement changer de système, et leur ôtèrent tout encouragement.

Le véritable devoir et emploi des compagnies franches, est d'observer les démarches de l'ennemi, ce qui ne peut s'exécuter [111] que par le moyen des espions, des correspondances secrètes, et de certaines personnes affidés, que l'on est obligé de pensionner ; feu M. de La Croix suivait cette méthode, et c'était pour lui chaque année une dépense très considérable, dont il n'était point remboursé par la Cour, mais par ses courses sur les ennemis.

Il n'y avait anciennement, à compter des guerres de 1702, que quatre à cinq compagnies franches, composées de quatre à cinq cents hommes chacune, dont le service était très avantageux ; par la suite il s'en est formé davantage, et il semble que c'est ce titre de partisan qui a déterminé grand nombre d'officiers à en faire le métier. Je ne dirai pas [112] que ces troupes aient mal servi depuis le changement ; mais on doit remarquer qu'elles n'ont point été employées à leur véritable destination, quoique composées de soldats semblables aux autres corps, elles auraient dû servir pour des expéditions particulières, et n'être point sur le pied de troupes

réglées, ni exposées continuellement comme on a voulu qu'elles le soient.

S'il y avait à la suite d'une armée plusieurs compagnies franches, commandées par un chef habile et expérimenté, qui fut néanmoins tenu de rendre compte de ses démarches et opérations au général seul de l'armée, il n'y a point de doute qu'on en tirât de grands avantages : le chef [113] de ces compagnies s'appliquerait avec sa troupe à recueillir l'attention de toute l'armée ; il serait d'une vigilance infatigable sur les mouvements de l'ennemi, et sans cesse en avant pour examiner le terrain où le général voudrait faire avancer l'armée : il irait s'embusquer pour couvrir les convois, faciliter le transport des équipages et des vivres ; enfin, il ne négligerait aucune ruse ni manœuvre pour incommoder et harceler l'ennemi : il serait continuellement à portée de faire les découvertes les plus intéressantes pour informer le général.

On tirerait encore de ces compagnies un avantage dont elles sont capables par leur agilité ; [114] c'est dans le cas où les deux armées seraient à proximité ; ces compagnies, en leur joignant quelques détachements de l'armée, seraient en état d'aller déranger celle de l'ennemi par les derrières, ou sur les ailes ; quelque difficile que cela paraisse, elles en viendraient à bout avec les précautions nécessaires.

On a suffisamment remarqué de quelle façon ces compagnies doivent marcher ; toujours à la légère, sans embarras d'équipages, exposées à tout événement, avec d'abondantes munitions d'armes et d'outils ; on trouve infiniment de courage et de bonne volonté dans les soldats, il n'y a qu'à les bien commander ; on peut y admettre toutes les nations, des chasseurs, des espions, et surtout des officiers avec des sentiments.

POST SCRIPTUM

[116] Ce traité ne renferme pas toutes les ruses et pratiques dont s'est servi avec succès le feu sieur de La Croix, maréchal des camps et armées du roi, dans nombre d'occasions ; on les trouvera dans les mémoires qu'il a laissées, et que son fils se propose de donner au public ; il y a des maximes et des façons d'attaquer qui ne peuvent être séparées des actions où elles ont été employées, sans perdre la meilleure partie de leur prix ; le commandant attentif prend ses précautions, et fait ses dispositions suivant les conjonctures, les lieux où il se trouve et le genre de troupes qu'il a à [117] combattre : c'est par cette raison que le sieur de La Croix fils ne fait entrer dans ce *Traité de la petite Guerre* rien de ce que renferment les mémoires mentionnées. On sait que feu M. son père, zélé serviteur du roi, et entièrement occupé de son état, travaillait continuellement à s'instruire et à acquérir des connaissances utiles pour le service, en prenant dans celui de l'étranger tout ce qui était avantageux ; c'est aussi cette sage conduite qui dans toutes les rencontres lui a fait, quoiqu'inférieur en nombre, battre les ennemis, et lui a mérité une place parmi les grands capitaines : il a joint à l'intelligence une grande expérience : on verra dans son histoire des faits particuliers [118] et intéressants, et des réflexions solides. Elle commence en 1680, et finit en 1718 ; comme il était originaire Anglais, il est entré dans un détail circonstancié des événements arrivés en Angleterre sous les rois Guillaume et Jacques et qui ont échappé aux historiens : il fait la description des combats avec une scrupuleuse exactitude, nommant les régiments qui s'y sont distingués ; son

fils qui a servi sous les ordres depuis 1702, a continué cet ouvrage jusqu'à la paix dernière.

FIN

Composition et impression numérique
par **ISC**, 51, rue de Paradis, 75010 Paris
Dépôt légal : janvier 2002